

Université numérique : les plans

Par Olivier Rousseau

16 millions d'euros seront débloqués d'ici 2011 pour développer le Wifi et les Podcast à l'université. A l'heure de la rentrée, un retour sur le plan du Ministère de l'Enseignement supérieur.

C'est un vrai *"bond en avant numérique"* que s'apprête à connaître l'Enseignement supérieur français. D'ici 2011, 16 millions d'euros seront débloqués par le gouvernement, dans le cadre du plan de relance, pour développer les connections Internet sur les campus et l'accessibilité des cours et des supports pédagogiques en ligne. Une aubaine pour la Ministre de l'Enseignement supérieur **Valérie Pécresse**, qui confie que ce projet n'avancé jusqu'ici que *"très lentement"*.

Concrètement, le plan annoncé le 20 juillet par la Rue Descartes se divisera en deux volets. Le volet Wifi, dans lequel 10 millions d'euros seront investis, aura pour ambition d'installer 10 000 nouvelles bornes wifi sur les campus, pour que les étudiants puissent bénéficier d'un accès gratuit et haut débit à Internet et accéder, ainsi, à leurs environnements numériques de travail en tous points des établissements (bibliothèques, salles de cours, cafétéria, jardin, hall, etc.). Fort d'un soutien de 6 millions d'euros, le volet Podcast aura quant à lui pour objectif

blissements via le net. Une situation que déplore **Henri Isaac**, Maître de conférence à Paris-Dauphine et auteur d'un rapport sur *"l'université numérique"*,* pour qui cette *"faible présence sur Internet et dans les réseaux de partage impliquera, à terme, des risques de marginalisation internationale"*.

En outre, cette modernisation pourrait avoir une utilité triple aux yeux du ministère de l'Enseignement supérieur. D'un point de vue pédagogique, elle pourrait d'abord assurer une meilleure assimilation des cours. En effet, les jeunes d'aujourd'hui sont *"natifs du numérique, ils baignent dans les technologies de l'information depuis leur plus jeune âge, et apprennent beaucoup mieux avec ces technologies qu'avec une méthode traditionnelle de formation"* estime Valérie Pécresse, soulignant que le podcast permettra par ailleurs *"une meilleure gestion du rythme d'apprentissage"*. L'objectif est également de développer l'égalité des chances : *"l'intérêt du numérique, c'est aussi de permettre à tous d'avoir accès à la connaissance, aux jeunes qui ne peuvent suivre tous les cours parce qu'ils doivent travailler en parallèle pour subvenir à leurs besoins, ou encore aux handicapés pour lesquels l'université traditionnelle n'est pas toujours adaptée. Les premières évaluations montrent que, avec ces expériences, et contrairement aux formations traditionnelles, à niveau égal à la sortie du bac, un étudiant a la même probabilité de réussite quel que soit le niveau socioprofessionnel des parents"*.

Enfin, l'ouverture de l'Université aux technologies du XXI^{ème} siècle est aussi présentée comme un gage d'insertion professionnelle par le gouvernement. Notant, d'une part, *"l'émergence de technologies dont, il y a vingt ans à peine, nous n'aurions pas soupçonné l'existence, et qui, aujourd'hui, transforment notre quotidien"* et d'autre part, que la mission de l'enseignement supérieur est bien de *"préparer la France de demain"*, Valérie Pécresse avait déjà soutenu, en 2008, que son plan permettrait de *"développer des formations complémentaires pour tous les diplômés, quelles*

“L'objectif central du ministère est de rattraper le "retard technologique" enregistré par les Universités françaises”

de faire fructifier les opportunités pédagogiques offertes par l'ère numérique, et d'encourager les profs à aller au-delà de la simple *"mise en ligne de documents pdf, qui est le degré zéro du numérique"*. Le podcast consiste à enregistrer des cours sous différentes formes (écrite, audio ou vidéo) et à les rendre accessibles via Internet sur divers supports, ordinateurs, baladeurs ou portables.

L'objectif central du ministère est de rattraper le *"retard technologique"* enregistré par les universités françaises. A l'heure actuelle, la plupart des établissements offrent, certes, une boîte mail et des possibilités d'inscription en ligne à leurs étudiants, mais rares sont ceux qui, dans la lignée des grandes Universités anglo-saxonnes (Columbia, Harvard...), vont jusqu'à *"podcaster"* des cours ou à mutualiser certaines de leurs formations avec d'autres éta-

de Valérie Péresse

que soient leurs disciplines, et ainsi de leur ouvrir des nouvelles perspectives dans un secteur désormais en pleine expansion".

Inquiétude des enseignants

L'appréhension des professeurs est forte, ne serait-ce que parce que développer le numérique à l'Université impliquera leur réapprentissage des techniques de pédagogie. Dès 2010, près de 2 000 enseignants seront en effet initiés à l'usage des podcast. Mais surtout, tout en s'interrogeant sur la possible réversion de leurs conditions de rémunération, les enseignants redoutent une désertion progressive des amphithéâtres et des salles de classe, de même que le plagiat de leurs cours en ligne.

Lors de la présentation de son plan "Wifi, Podcast, Environnement numérique de travail pour tous" le 20 juillet dernier, Valérie Péresse répondait à ces inquiétudes. Pour elle, le podcast doit être vu comme un simple "complément" aux enseignements traditionnels : "le podcast, c'est le polycopié du futur, cet outil ne doit pas être vu comme un concurrent du cours ex cathedra". Rappelant le même jour, que "toutes les expériences menées sur le podcast des cours en amphi, à Grenoble I par exemple, où cela a été couplé à un vrai tutorat, montrent bien que les étudiants utilisent le podcast comme un complément", la ministre a aussi souligné sa volonté de contrer les incertitudes subsistant sur la question du plagiat: "si vous faites un cours multimédia qui demande un certain niveau d'investissement, à qui appartient ce cours, à l'enseignant ou à l'université ? Il faut clarifier cela". Enfin, elle a confirmé que la "préparation des outils numériques serait bien reconnue comme un acte pédagogique".

Pour l'heure, le débat continue. En juillet 2009, un sondage a souligné la popularité du plan chez les étudiants, en particulier en matière de connexion Internet : 95% des interrogés s'estiment "favorables" au wifi. Mais il a également révélé la faible popularité des podcast auprès de la même population : alors que les "documents écrits téléchargeables" sont évoqués par 82% des interrogés, les "podcast vidéo" et "audio" ne le sont qu'à 16% et 9% lorsqu'il s'agit de définir les "services pédagogiques en ligne". Une situation à laquelle Mme. Péresse compte bien remédier en valorisant l'expérience acquise dans des établissements, tels que l'université Grenoble I, Lyon II, Nice, Paris Descartes, La Réunion, Paris I et Montpellier II : "l'ère des pionniers est achevée. Ce qu'il faut désormais, c'est une vraie politique qui industrialise et harmonise ce mouvement". ■

* http://media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/Nouvelle_universite/55/7/universite_numerique_23557.pdf

